PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Bourgogne-Franche-Comté

Affaire suivie par : Bruno Rambourg
Service Biodiversité Eau Patrimoine
Département Territoires, Sites et Paysages
Tel : 07 64 02 45 50
Courriel : bruno.rambourg@developpement-durable.gouv.fr

Note de synthèse
de la participation du public au titre de
l'article L.123-19-1 du code de l'environnement

OBJET : *Synthèse de la participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral portant approbation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Grotte du Carroussel 2020-2030*

Le plan de gestion de la réserve naturelle nationale (RNN) de la Grotte du Carroussel située dans le département de la Haute-Saône sur le territoire des communes de Port-sur-Saône et de Conflandey a été révisé pour la période 2020-2030.

En application de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, une participation du public a été organisée sur ce projet d'arrêté préfectoral.

Du 1er au 22 février 2021 inclus, le public a eu la possibilité de prendre connaissance et de faire connaître ses observations sur :

- le plan de gestion 2020-2030 rédigé par les gestionnaires de la réserve naturelle ;
- l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Bourgogne-Franche-Comté du 12 décembre 2019 ;
- le projet d'arrêté préfectoral d'approbation.

Cette consultation n'a fait l'objet d'aucune observation.

Annabèle MARECHAL
Adjointe au chef de service
Biodiversité Eau Patrimoine
Annabèle MARECHAL